



LA CHINE ET VERSAILLES

EXPOSITION
À LA CITÉ INTERDITE

PÉKIN
16 AOÛT - 14 NOV. 2022



CHÂTEAU DE VERSAILLES

DEVENEZ MÉCÈNE



**L'EXPOSITION "LA CHINE ET VERSAILLES"
(TÎTRE PROVISoire)
SERA PRÉSENTÉE AU MUSÉE DU PALAIS,
À LA CITÉ INTERDITE
DE PÉKIN**

16 AOÛT - 14 NOVEMBRE 2022

COMMISSARIAT

Mme Marie-Laure de Rochebrune, conservateur en chef du
patrimoine au château de Versailles et
M. Guo Fuxiang, conservateur au Musée du Palais à Pékin

QUAND VERSAILLES RÊVE DE LA CHINE

p. 2

Dix-huit ans après le succès de la première exposition consacrée à *Kangxi Empereur de Chine* (1662-1722) *La Cité Interdite à Versailles*, le château de Versailles est très honoré de coorganiser à la rentrée 2022, avec le Musée du Palais à Pékin, une version plus complète encore de l'exposition présentée en 2014 au Château sur *La Chine à Versailles*.

Cette nouvelle exposition évoquera les deux aspects déjà illustrés en 2014 : la politique diplomatique amorcée par Louis XIV en direction de son exact contemporain, l'empereur Kangxi, marquée en particulier par l'envoi en Chine, en 1685, de pères jésuites français qui gagnèrent la cour de Pékin en 1688 ; et l'intérêt de la famille royale et de la cour de France pour le pays de Cathay, intérêt qui se manifesta pendant près de deux siècles par un goût profond pour les productions artistiques de la Chine et par l'importation d'œuvres d'art en grand nombre.

Le parcours de l'exposition montrera aussi la fascination ressentie, au XVIII^e siècle, dans les plus hautes sphères du pouvoir en France mais aussi par les intellectuels et les artistes, pour l'antique civilisation chinoise.

***"Nous n'avons aucune maison en Europe dont l'antiquité
soit aussi bien prouvée que celle de l'empire de la Chine."***

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, 1764

Photo de couverture :
Marie Leszcynska, Henri-
Philippe-Bon Coqueret,
Jean-Martial Frédou,
Jean-Philippe de La Roche,
Jean-Louis Prévost
*Des marchands faisant
des ballots, un jésuite et
un mandarin conversant
ensemble*, huile sur toile,
1761 © Château de
Versailles, Dist. RMN
© Christophe Fouin

Photo ci-contre :
Marie Leszcynska, Henri-
Philippe-Bon Coqueret,
Jean-Martial Frédou,
Jean-Philippe de La Roche,
Jean-Louis Prévost
*Des esclaves descendant une
barque de marchandises et
plusieurs Chinois fumant
et prenant le thé*, huile sur
toile, 1761 © Château de
Versailles, Dist. RMN
© Christophe Fouin







Marie Leszcynska, Henri-Philippe-Bon
Coqueret, Jean-Martial Frédou, Jean-
Philippe de La Roche, Jean-Louis Prévost
La Foire de Nankin, huile sur toile, 1761
© Château de Versailles, Dist. RMN
© Christophe Fouin



PRÈS DE 130 ŒUVRES EXPOSÉES DONT DE NOUVELLES ACQUISITIONS DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

Le château de Versailles exposera à Pékin ses dernières acquisitions, des œuvres chinoises ou d'inspiration chinoise de première importance, telles que la verseuse chinoise en argent offerte par les ambassadeurs du Siam à Louis XIV en 1686, des pièces d'un service en porcelaine de Chine aux armes de Louis XV, un album de Trianon de Marie-Antoinette peint par Châtelet, des porcelaines de Sèvres à décor chinois, etc.

Par ailleurs, le musée du Palais, à la Cité Interdite, conserve des instruments scientifiques et des livres, offerts par Louis XIV et le duc du Maine à l'empereur Kangxi, ou fabriqués par les jésuites officiant au Bureau impérial d'astronomie à l'intention de l'empereur. Le commissariat français étudiera les collections chinoises afin de recenser

les œuvres qui pourront nourrir et étoffer le propos de l'exposition. En effet, Louis XV et Louis XVI ont adressé de nombreux cadeaux diplomatiques à l'empereur Qianlong, constitués de porcelaines de Sèvres, qui, pour certaines, sont encore conservées à la Cité interdite...

Ainsi, un projet muséographique cohérent et précis sera élaboré avec l'aide d'un scénographe français. Un catalogue illustré de l'exposition, conséquent, sera édité en chinois et en français.

*Tabouret de jardin en
forme de baril (achat de
Louis XVI à la vente du
duc d'Aumont en 1782),
porcelaine, bronze ciselé
et doré
© Château de Versailles,
Dist. RMN
© Christophe Fouin*



Manufacture de Jingdezhen (Chine),
plat rond en porcelaine de Chine du
service de Louis XV, vers 1738-1740
© Château de Versailles, Dist. RMN
© Christophe Fouin



*Verseuse en argent ciselé et
partiellement doré, à décor fleurs et
oiseaux, cadeau diplomatique du
roi de Siam Phra Nai remis par ses
ambassadeurs à Louis XIV, en 1686
© Château de Versailles, Dist. RMN
© Christophe Fouin*



Jean-Jacques Dieu, Nicolas Schradre,
Henry-François Vincent,
vase "chinois", acquis en 1783 par
madame Adélaïde, Manufacture
royale de porcelaine de Sèvres, 1781
© Château de Versailles, Dist. RMN
© Christophe Fouin

1. LE XVIII^E, SIÈCLE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES FRANCO-CHINOISES

Sous le règne de Louis XIV, naît en France un réel intérêt pour la Chine. Soutenu par ses principaux ministres, Colbert puis Louvois, et par l'Académie des Sciences dont il est le protecteur, le Roi met en oeuvre une politique diplomatique et scientifique, extrêmement volontariste, en direction de la Chine et de son quasi contemporain, l'empereur Kangxi (1661-1722), politique qui porte ses fruits jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Louis XIV finance sur sa cassette personnelle l'expédition en Chine de six jésuites français, sous le nom de mathématiciens du roi, lesquels admis à la cour de Kangxi, réussissent, grâce à leurs connaissances médicales et astronomiques, à gagner la confiance de l'Empereur et à mener des expériences de haut niveau.

En 1692, Kangxi, reconnaissant, fait promulguer un édit de tolérance à l'égard du christianisme qui est admis comme religion officielle, au même titre que le bouddhisme et le taoïsme.

Sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, la mission jésuite de France en Chine demeure très active, malgré la querelle des rites et la dissolution de la Compagnie de Jésus, grâce à l'action du contrôleur général des Finances, Henri Léonard Bertin, sinophile averti, passionné par les sciences et les productions industrielles chinoises. On assiste ainsi, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, à la naissance de la sinologie moderne.





Jean Garnier,
Portrait de Louis XIV (détail),
huile sur toile, 1670-1672
© Château de Versailles, Dist. RMN
© Christophe Fouin



Charles-Eloi Asselin,
Plaque de l'empereur de Chine acquise
par Louis XVI en 1776, porcelaine
dure, cadre en bois sculpté et doré,
Manufacture royale de porcelaine de
Sèvres, Dépôt du Musée du Louvre
© Château de Versailles, Dist. RMN
© Jean-Marc Manaï

2. LA COUR DE FRANCE FASCINÉE PAR LES PRODUCTIONS ARTISTIQUES DE LA CHINE

La Pagode de Nankin,
illustrée dans l'ouvrage de
Jean Nieuhof, *L'ambassade
de la Compagnie orientale
des Provinces Unies vers
l'Empereur de Chine*,
Leyde, J. de Merus, livre
imprimé, 1665
© Bibliothèque municipale
de Versailles / Christophe
Fouin

Au début du règne personnel de Louis XIV, c'est une fascination pour une Chine merveilleuse et exotique qui transparaît dans l'élévation par Louis Le Vau, en 1670, pour Madame de Montespan du Trianon de porcelaine, revêtu de parements de faïence bleu et blanc à l'imitation de la porcelaine de Chine, qui n'avait qu'un lointain rapport avec son modèle présumé, la pagode de porcelaine de Nankin.

En 1686, la venue à Versailles des ambassadeurs du Siam, munis de nombreux cadeaux destinés à la famille royale, comme une petite verseuse en argent réhaussé d'or, acquise en 1688 par le Château, attise l'attrait de la Cour pour les produits de Chine.

La Compagnie française des Indes Orientales, créée par Colbert en 1664, permet d'accroître les importations chinoises et contribue au développement de l'influence de l'art chinois sur l'art français, notamment dans les résidences royales situées en Ile de France.

La porcelaine est l'un des vecteurs les plus puissants de l'introduction du goût chinois à la cour de France et chez les grands amateurs parisiens. On admire la célèbre fontaine à parfum, livrée pour la garde-robe de Louis XV, ou encore les luxueuses porcelaines montées de Madame de Pompadour dans chacune de ses résidences.

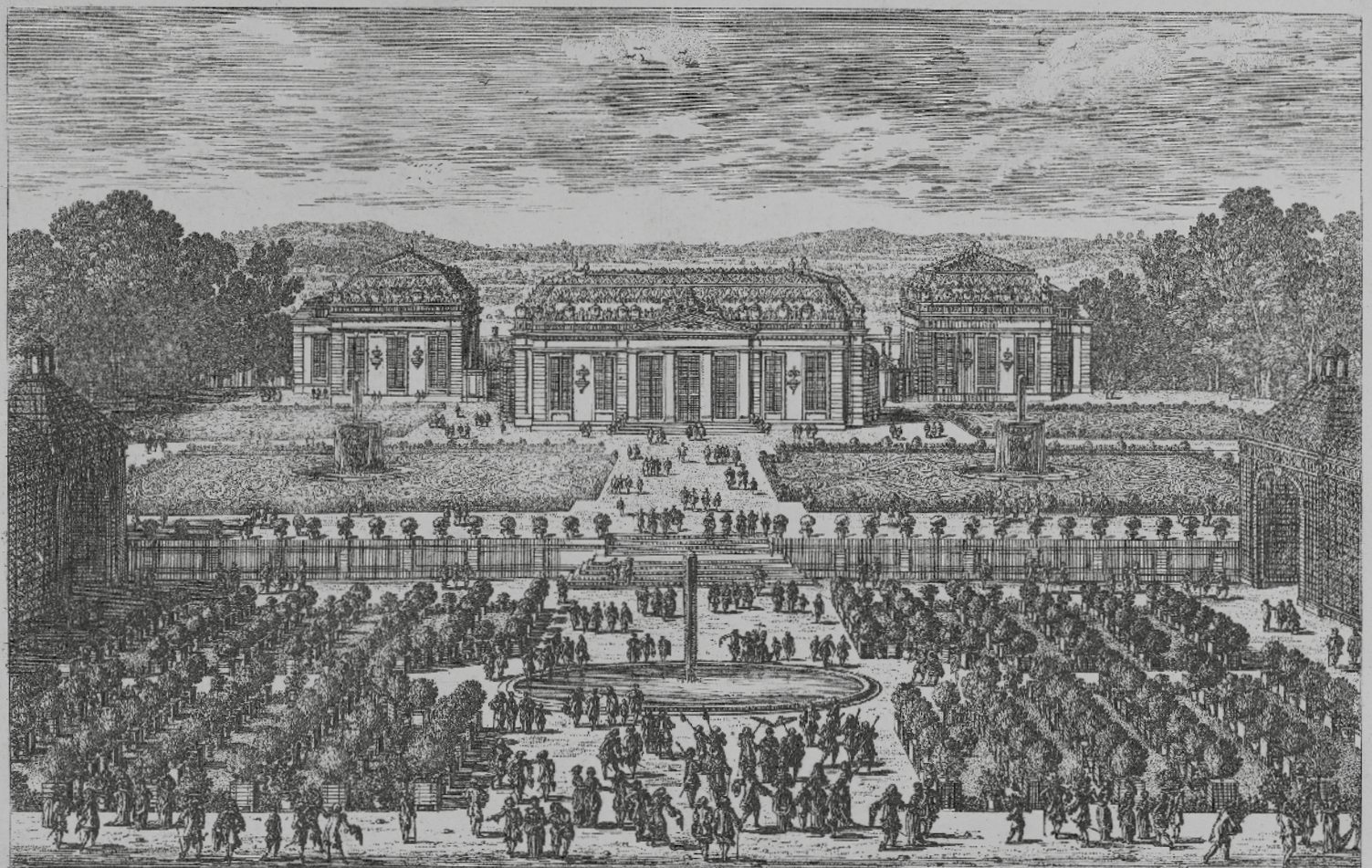
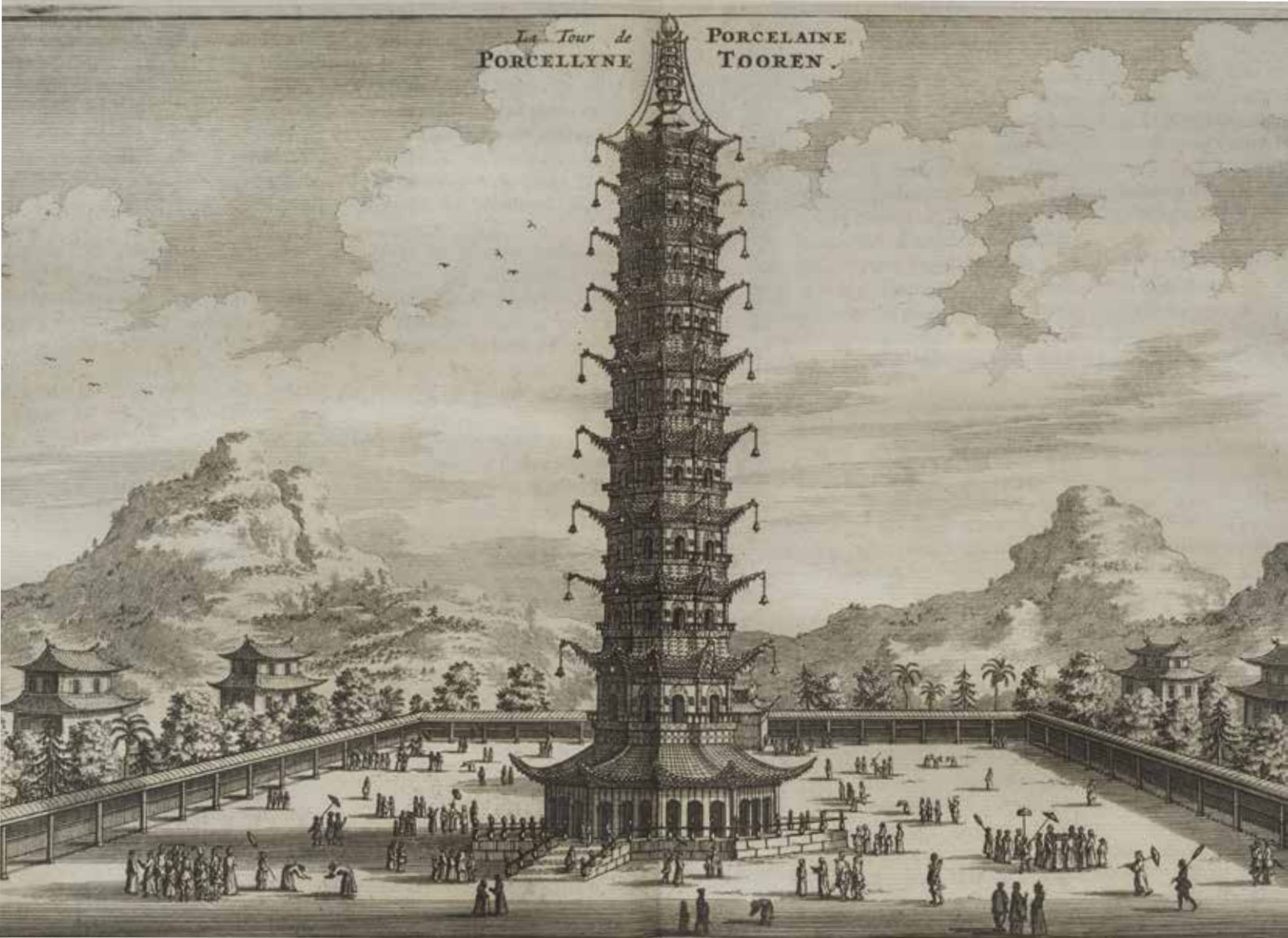
D'autres produits sont très appréciés par la famille royale, notamment les laques, les éventails, les papiers peints...

Les étoffes chinoises, les soies en particulier, sont à l'origine de plusieurs noms communs en français : nankins, pékins peints, chinés à la branche, siamoises.

Adam Pérelle (1638-1695),
*Vue et perspective de
Trianon du côté du jardin*,
estampe eau-forte,
© Château de Versailles,
Dist. RMN
© Franck Raux

La Tour de
PORCELLYNE

PORCELAINES
TOOREN



Jean-Marc Nattier,
*Portrait de Madame Adelaide à
l'éventail*, huile sur toile, 1749
© Château de Versailles, Dist. RMN
© Gérard Blot



*Fontaine à parfum de Louis XV, puis
du Duc d'Aumont, livrée par Hébert
en 1743 pour la garde-robe du Roi,
porcelaine dure à glaçure céladon
craquelée, porcelaine brune, bronze
ciselé et doré, Paris, 1736-1743
© Château de Versailles, Dist. RMN
© Christophe Fouin*





3. LE GOÛT CHINOIS A VERSAILLES

Les facettes de l'avènement du goût chinois en France au XVIII^e siècle sont multiples, autant dans la transformation que dans l'imitation des objets provenant de Chine.

En effet, les pièces de porcelaine de Chine sont revêtues de montures d'or, d'argent ou de vermeil sous le règne de Louis XIV. Cette tradition connaît un âge d'or au XVIII^e siècle avec le développement du bronze doré, une spécialité des fondeurs-ciseleurs parisiens, plus conforme au goût français. Parallèlement, on assiste à une recherche frénétique des secrets de fabrication des porcelaines à la manière chinoise, qui finit par se concrétiser vers 1770 à la Manufacture de Sèvres, après la découverte de gisements de kaolin à Saint-Yrieix en Limousin.

L'apparition du mobilier français orné de panneaux de laques d'Extrême-Orient est également mis à la mode, par les marchands merciers, comme Hébert, au XVIII^e siècle.

La Chine aussi inspire dans de nombreux domaines.

En peinture, elle est présente dans le décor intérieur. En 1761, dans l'appartement de la Reine à Versailles, un cabinet des Chinois, composé de toiles peintes par des peintres français, est aménagé à l'emplacement

de l'ancien cabinet de papiers peints chinois de Marie Leszczyńska.

L'ensemble a été acquis en 2018 par le château de Versailles. La tapisserie n'échappe pas non plus à l'inspiration chinoise. On tisse à Beauvais successivement deux tentures chinoises. Louis XV offre d'ailleurs une série en 1767 à l'empereur Qianlong qui en est enchanté et fait édifier un pavillon pour la présenter.

Les textiles chinois inspirent de la même façon les artistes français, qui les copient et créent des tissus "à la Chine" ou chinés, comme le Nankin et le Pékin. Ces étoffes sont aussi bien utilisées dans l'ameublement que pour les vêtements.

Enfin, la mode chinoise gagne également l'architecture et l'art des jardins au XVIII^e siècle. Peu de pavillons chinois de jardin subsistent en France, hormis la pagode de Chanteloup. Toutefois, l'influence de ces jardins de rocailles artificielles, enjambés de ponts, traversés de chemins irréguliers et grottes, trouve son apothéose dans le domaine de Trianon à Versailles, avec la plantation, sous la direction de l'architecte Richard Mique, d'un jardin anglo-chinois au nord-est du Château et l'édification du célèbre mais éphémère jeu de bague chinois.



Jean-Jacques Dieu,
*Paire de vases "oeuf à monter" à fond
lilas, Manufacture royale de porcelaine
de Sèvres, 1779-1780*
© Château de Versailles, Dist. RMN
© Christophe Fouin







**ET BÉNÉFICIEZ DE
CONTREPARTIES
ATTRACTIVES**

**LE MONTANT DE MÉCÉNATS RECHERCHÉS, POUR CETTE
EXPOSITION INÉDITE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES À PÉKIN EN 2022,
EST DE 1 MILLION D'EUROS**

AVANTAGE FISCAL

Dans le cadre des dispositions prévues par la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, les entreprises payant tout ou partie de leurs impôts en France peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % du montant de leur don, au titre de l'impôt sur les sociétés et dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes, avec possibilité de reporter l'excédent – si dépassement du seuil – sur les cinq exercices fiscaux suivants.

**NOTORIÉTÉ EXCEPTIONNELLE
ET RETENTISSEMENT MÉDIATIQUE
CHIFFRES-CLÉS :**

- Château de Versailles :
8,2 millions de visiteurs par an
Plus de 20 000 mentions par an, tous supports de presse confondus
15,7 millions de visiteurs sur l'ensemble de nos sites internet par an
2 millions d'abonnés sur nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et WeChat)
4 millions de vue par an sur Youtube
- Cité Interdite : 17,5 millions de visiteurs en 2018, le plus vaste palais impérial au monde

p. 24



Cour de marbre

MENTIONS DU MÉCÉNAT SUR TOUS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION LIÉS À L'EXPOSITION, NOTAMMENT:

- ▶ Le dossier de presse
- ▶ Le carton d'invitation au vernissage
- ▶ La page de garde du catalogue
- ▶ Les annonces dans la presse
- ▶ Le site internet chateauversailles.fr

INAUGURATION OFFICIELLE

Participation à l'inauguration officielle de l'exposition à Pékin et invitations réservées pour les contacts privilégiés du Mécène.

COMMUNICATION INTERNE

- ▶ Possibilité d'organiser une présentation de l'exposition par le commissaire au siège de l'entreprise mécène
- ▶ Mise à disposition du nouvel auditorium du Château pour l'organisation de séminaires, de réunions internes, d'assemblées...

DROITS PHOTOGRAPHIQUES

Possibilité d'utiliser des reproductions photographiques des œuvres de l'exposition appartenant au musée de Versailles, pour la communication institutionnelle de l'entreprise (rapports d'activité, cartes de vœux, etc.).



Galerie des Cotteles, Grand Trianon



MENTION PERENNE DU MECENE SUR LES PLAQUES DES DONATEURS

Pour les mécénats à partir de 500 000 euros, le nom du mécène sera gravé sur les plaques des donateurs, situés dans la galerie de l'aile Nord qui mène à l'Opéra royal.

LAISSEZ-PASSER ET CARTES D'ABONNEMENT

Possibilité de bénéficier de la mise à disposition gracieuse de laissez-passer pour une visite de l'exposition et/ou du Château de Versailles aux heures d'ouverture au public ; et/ou de cartes d'abonnement permettant un accès illimité au château et au domaine de Versailles aux horaires d'ouverture au public pendant un an ou plus.

RELATIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE PRESTIGIEUX DU DOMAINE DE VERSAILLES

(de moins de 10 à plus de 1 000 personnes)

Mise à disposition gracieuse d'espaces du château et du domaine de Versailles (galerie des Batailles, salon d'Hercule, galerie du Grand Trianon, Orangerie, Opéra royal...) pour l'organisation de soirées de prestige accompagnées de visites privées du château et du domaine de Versailles en dehors des horaires d'ouverture au public.

ET SI VOUS UTILISIEZ VOS CONTREPARTIES AU SERVICE D'UNE GRANDE CAUSE?

L'entreprise mécène a la possibilité d'organiser, dans le cadre de ses contreparties, un ou plusieurs événement(s) spécifiquement dédié(s) aux publics éloignés des musées. L'ouverture exceptionnelle du Château de Versailles un lundi (jour de fermeture hebdomadaire) offre la liberté de découvertes originales et d'activités inédites destinées à favoriser l'accès de tous à la culture et au patrimoine.



Louis-François Lécot,
*Garniture de trois vases "oeuf" à décor
chinois acquis par Marie-Antoinette en
1776 pour son appartement à Versailles,*
Manufacture royale de porcelaine de Sèvres,
1774-1776 © Château de Versailles, Dist.
RMN © RMN Droits réservés



**DIRECTION DE LA COMMUNICATION
SERVICE MÉCÉNAT ET RELATIONS INTERNATIONALES**

Ariane de Lestrangle

Directrice de la communication

+ 33 1 30 83 77 07

ariane.de-lestrange@chateauversailles.fr

Amandine Roggeman

Chargée de mécénat international

+ 33 1 30 83 77 04

amandine.roggeman@chateauversailles.fr

CHATEAUVERSAILLES.FR/SOUTENIR-VERSAILLES